

ETALANTE INFOS

Décembre 2003



Bonne Année 2004

**Le Maire et le Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
de santé et de réussite pour l'année 2004.**

Affouages

L'Office National des Forêts n'a pas reçu de proposition d'achat pour les Grandes Bandes, parcelles 20 et 21 lors de la vente de bois organisée à Châtillon le vendredi 23 septembre 2003.

Le taillis et les arbres de catégorie 10 à 30 seront donc proposés en affouages aux habitants de la commune.

Les affouagistes devront se faire connaître à la mairie avant le 15 janvier 2004.

La commission Bois et Forêt procédera au marquage des lots. Suivant le nombre de candidats à un affouage, la commune pourra délivrer le bois aux affouagistes sur plusieurs années.

Le prix d'une portion d'affouage est fixé à 20 €.

Les portions seront attribuées par tirage au sort.



Téléthon 2003

Pour la deuxième année consécutive, les Amis de la Coquille ont collecté des fonds pour le Téléthon le samedi 6 Décembre.



A chaque arrêt des calèches tirées par des chevaux, à Echalot, Minot, Moitron et Aignay-le-Duc, des dons ont été recueillis. La journée s'est terminée à la salle des fêtes par un repas et une tombola dont les bénéfices ont aussi été reversés au profit de l'AFM.

Ensemble, nous avons pu remettre au Téléthon la somme de 1791,94 € qui permettra de lutter contre les maladies génétiques.



Merci à tous les participants des municipalités traversées, qui ont permis avec le concours efficace des bénévoles de l'association d'assurer la réussite de la journée.

Les réalisations 2003 ...



Les travaux d'**évacuation des eaux pluviales de la rue du Mont** par le sentier communal de la Fontaine ont été réalisés en juillet. Ils permettent de canaliser les eaux de ruissellement depuis la rue du Mont jusqu'à la rivière. Lors des orages, les eaux qui ruisselaient depuis la rue du Mont et inondaient la route près du pont du Prélard, sont maintenant canalisées jusqu'à la rivière. Ces travaux ont été financés à 50 % par le SIVOM. Ils ont nécessité une longue étude, des relevés topographiques, l'élaboration du projet par la DDE Châtillon, la signature de conventions lorsque les buses passaient en terrain privé, L'entreprise Schmit s'est adaptée aux difficultés du terrain. Les résultats obtenus semblent satisfaisants. La commune remercie les riverains de leur bonne volonté à s'adapter aux contraintes imposées par le chantier et en particulier M. et Mme PERROT qui ont accepté le passage des buses dans leur petit jardin et ont ainsi contribué à la bonne réalisation du projet.

L'étude préalable à **Cœur de Village** a été menée avec le concours de nombreux services de l'état et partenaires de la commune. Le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) nous a aidé à préparer un cahier de charges à soumettre à une dizaine de bureaux d'études. C'est l'agence Kargo (qui avait déjà réalisé ce type d'étude à Salives) qui a été retenue. Son équipe, constituée d'urbanistes, paysagistes, coloristes, ... nous a remis un dossier consultable en mairie qui présente les caractéristiques de la commune, des propositions d'aménagement de lieux publics, de rénovation de bâtiments anciens, d'amélioration de la sécurité routière, de création de services, ...

Les projets qui sembleront les plus importants pourront être inscrits dans une convention qui sera signée avec le Conseil Régional de Bourgogne et qui nous permettra ainsi de bénéficier de subventions pour les mener à bien. Comme cela a été présenté lors de la réunion publique du 4 novembre 2003, les idées importantes sont de préserver la qualité de notre environnement, que nous envient les citoyens, de conserver notre patrimoine, d'avoir une vue d'ensemble cohérente des projets d'aménagement à mener les prochaines années.

La **Carte Communale** est associée et complète l'étude Cœur de Village. Ce n'est pas un travail simple mais il permettra de prévoir les zones d'urbanisation possibles à l'échelle de notre petite commune.

Les travaux, pour **aménager l'accès aux fermes de Brevon et de Champignolot**, ont été effectués au printemps. Comme détaillé dans Etalante Infos 5, ils ont permis d'améliorer la circulation vers ces fermes.

Les travaux d'entretien habituels (voirie, fauchage, élagage, bâtiments communaux, ...) ont été réalisés, complétés par d'autres moins courants (murs cimetière, prochainement renforcement du clocher de l'église et contrôle des cloches, ...). Deux **bancs en pierre** devraient agrémenter le quartier du Traître. Le local pour le matériel d'entretien de la commune est en cours d'aménagement, ...

Et puis la commune participe aux projets des structures intercommunales : le SIVOM du canton d'Aignay, les SIVOS (affaires scolaires) de Recey et Aignay et bien sûr la communauté de communes du Pays Châtillonnais et devrait bénéficier des réalisations et des services créés par ces collectivités.

... et les projets 2004

Les travaux, pour **aménager la place de l'église**, seront effectués au printemps. Le projet, qui bénéficiera d'une subvention DGE, a été élaboré en concertation avec la DDE et le bureau d'étude Kargo. Il s'est enrichi au fur et à mesure des interventions des différents partenaires de la commune. Il sera peut-être complété par l'éclairage de l'église, des plantations, ...

La **dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques** est à l'étude. Les communes sont très nombreuses à en faire la demande. Il faut prendre rang dès maintenant et planifier le projet sur plusieurs années.



Le projet d'**aménagement de la rue du Mont** qui devrait suivre l'évacuation des eaux pluviales réalisée cette année est en bonne voie. Cependant, comme il inclura certainement la dissimulation des réseaux, la rénovation du réseau d'eau et qu'il nécessite la participation du SIVOM, il n'aboutira peut-être qu'en 2005.

Il faudra sélectionner les **projets Cœur de Village** qui pourront être financés en partie par le Conseil Régional à partir de 2004.

Les Sapeurs Pompiers Volontaires



Le Centre de Première Intervention de la commune a trouvé un nouveau souffle.

Les pompiers ont maintenant une double affectation : Etalante et Aignay le Duc. Ils effectuent des manœuvres avec le Centre de Secours d'Aignay qu'ils renforcent en cas de besoin et interviennent en priorité sur Etalante.

Pour votre sécurité, ils ont mis à jour leur formation : Attestation de Formation aux Premiers Secours, une formation poids lourds pour quelques-uns et des exercices avec l'équipe d'Aignay.

Le Service Départemental d'Incendie a actualisé et renouvelé l'équipement individuel de protection.

L'ancien véhicule d'intervention a été vendu (et restauré par un collectionneur). L'achat d'un véhicule adapté aux nouvelles conditions de fonctionnement est en cours de recherche.



La décharge communale

Il faut à nouveau rappeler que depuis le 1er juillet 2002, la loi n'autorise à mettre en décharge que les déchets inertes (qui ne peuvent être transformés, recyclés ou brûlés).

Pour être en conformité avec la loi, il faut impérativement que chacun respecte les règles suivantes, qui sont rappelées à l'entrée du site de la décharge :

Sont interdits :

- les **déchets ménagers** (sacs poubelles et ordures ménagères)
- les **déchets recyclables** (métaux, verre, plastiques, ...)
- les **produits polluants ou toxiques** (moteurs et pièces de voiture, batteries, amiante, ...)

Dans l'attente de l'ouverture prochaine des déchetteries :

- chacun devra brûler les bois (branchages, planches, ...) qu'il apporte
- les déchets verts (tonte, élagage, ...) sont tolérés.



Si nous ne respectons pas ces règles, notre décharge communale sera fermée !

Pour continuer à bénéficier de ce service, c'est l'intérêt de tous et de chacun d'accepter ces règles.

Eclairage public

La société LIRELEC était chargée par le SICECO (Syndicat d'Electrification de la Côte d'Or) du contrôle et de l'entretien de l'éclairage public de la commune et des fermes. Le marché actuel prend fin en décembre 2003.



A partir du 1er janvier 2004, le nombre des visites de maintenance préventive passera à 3 (au lieu de 4 passages par an en 2003).

Il faut signaler les défauts constatés à la mairie pour leur meilleure prise en compte lors des visites de maintenance préventive.

Un déplacement supplémentaire de maintenance corrective revient à environ 100 € et risque d'être à la charge de la commune.

Circulation en hiver Sel de déneigement

Des bacs contenant du sel de déneigement sont mis à disposition pendant la période hivernale en bordure des rues communales dans les endroits dangereux, en cas de verglas ou neige (rue de la Charme, rue du Château).

En cas de besoin complémentaire, contacter M. Pierre SCHUMMER.

L'usage de ce sel est réservé au domaine public.

En cas d'intempérie, limiter si possible les déplacements et adapter la conduite aux conditions météo.



Eoliennes

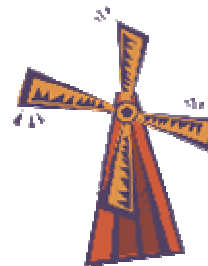
« Projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de POISEUL et ETALANTE »

La commune a reçu une proposition de projet de parc éolien sur le site de « La Bretelle » présenté par la Compagnie du Vent. Ce projet est consultable en mairie : il expose le contexte du projet, les enjeux économiques et environnementaux. Il est complété par une documentation sur l'énergie éolienne.

Pourquoi faire des éoliennes ?

La France s'est engagée à produire environ 20 % d'électricité renouvelable d'ici 2020. C'est une volonté européenne pour lutter contre l'effet de serre. Elle a actuellement un retard important dans la production d'énergie éolienne par rapport notamment à l'Espagne, l'Allemagne, le Danemark, ...

Il faudra implanter plusieurs milliers d'éoliennes sur le territoire français d'ici 2010. Une dizaine de projets sont à l'étude en Côte d'Or, dont un à Echalot.



Pourquoi des éoliennes dans notre région ?

Poiseul-la-Grange et Etalante semblent présenter des caractéristiques propices à ce type de projet (accessibilité par la départementale D901, éloignement d'habitation supérieur à 600 mètres, proximité du poste électrique de Poiseul) et c'est ce qui motive la Compagnie du Vent à entreprendre une étude de faisabilité.

C'est un projet et des enjeux importants, qui nécessitent réflexion et suscitent de nombreuses questions : est-ce que ça fait du bruit, comment ça s'intègre dans le paysage, quels intérêts économiques pour la commune, ... ?

Venez consulter les documents en mairie !

Transport Scolaire

L'élaboration du plan départemental de transport scolaire 2004-2005 se fait dès maintenant.

Vous pouvez faire part en mairie avant le 10 janvier de vos remarques concernant les horaires, les points d'arrêts, la sécurité, vos attentes, ... pour communication au Conseil Général.



Rappelons pour cette année scolaire, qu'en cas de problème de circulation des cars de ramassage (verglas, panne, ...), les parents qui ont accepté d'être prévenu du retard ou du non passage du car scolaire par le transporteur et d'assurer l'information aux autres parents concernés sont :

pour le collège : Mme JAGER Aline et Mme DEVELET Marie Claude
et pour les écoles maternelle et primaire Mme JAGER Aline et Mme GAILLARDOT Séverine.

Tri sélectif

La lettre d'information du Syndicat Mixte du Pays Châtillonnais qui organise la collecte et le traitement de nos déchets ménagers témoigne des résultats encourageants obtenus.

Continuons à respecter les consignes de tri et bientôt à utiliser la déchetterie qui s'installe à Moitron.

Informations municipales

Pensez à consulter le **panneau d'affichage de la mairie**, vous y trouverez de nombreuses informations : les comptes-rendus des réunions de conseil municipal (diffusés aussi par la presse), la date de ramassage des objets encombrants dès qu'elle est connue, les résultats d'analyse de l'eau, les arrêtés préfectoraux, **les bulletins d'alerte météo**, les principales manifestations, commémorations, ... et les **documentations en mairie** : le Guide des Aînés, les horaires de Lignes de bus Transco Châtillonnais, plaquettes d'information sur les risques d'exposition au plomb, la téléphonie mobile, les dossiers Cœur de Village, Eoliennes, ...

